

## Conseil d'école du 11 novembre 2015

Rappel de l'ordre du jour par le Directeur

Choix des secrétaires de séance : Mesdames Marie-Bénédicte LACLADERE et Chloé GAILLOT

### 1. Présentation des membres du Conseil d'école 2015-2016 (par un tour de table)

Etaient présents ce jour : Mme RONNE Véronique, Proviseur du Lycée Français International Marguerite Duras, Mme PONCY Cam, Directrice Administrative et Financière, Mr BERTRAND-BOURLAUD Stéphane, Directeur de l'école primaire, Président du Conseil d'école ;

PS : Mr FINANCE Jean-François, MS : Mme NGUYEN Véronique, GS : Mr MARY Yannick, CP : Mmes BARNES Marie-Hélène, GAILLOT Chloé et LECAPLAIN Emilie, CE1 : Mme MENARD Aude et Mr FLECKINGER Pierre, CE2 : Mme BREUZIN Sandra et Mr POVEDA, CM1 : Mmes DELPIEU Bernadette et GIRARDON Charlotte, CM2 : Mmes LEFLON Nicole et HULOT Stéphanie et M. DUREY Romain, les enseignants ;

Mesdames BUI ép. NGUYEN Thi Ngoc Be, GRATIOT Florence, LACLADERE Marie-Bénédicte, MANI Sophie, MARANGE Marie, MORTIMER-SCHUTTS Ulrika et TULMETS Emilie, Monsieur CHATELIN Xavier, représentants élus des parents d'élèves (Liste UPMD)

Etaient absents excusés ce jour : Mr ROUSSE Jean-Philippe, Attaché de coopération et d'action culturelle, Mme BONNEVILLE Sophie, Messieurs CABANAT Alain et YEU Mathias.

### 2. Résultats des élections du 9 octobre 2015

Les parents d'élèves du Primaire ont présenté une seule liste de candidats aux élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école.

	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Nombre de parents inscrits	763	827	862
Nombre de votants	134	158	140
Taux de participation	17,6%	19,1%	16,2%
Bulletins nuls	14	11	10
Bulletins blancs	2	1	1
Voix exprimées	118	146	129

### 3. Rappel du rôle du Conseil d'école au sein du Lycée

Le conseil d'école est une instance de débat, une force de propositions, sans aucun pouvoir de décision. Son rôle est, donc, consultatif. Les propositions doivent être débattues et validées en conseil d'établissement.

Au sein du conseil d'école, on ne peut pas débattre de cas particuliers, que cela concerne les choix pédagogiques d'un professeur ou le cursus d'un élève.

Le compte rendu doit être validé par les membres du conseil sous quinze jours après réception du texte. En l'absence de demande de modification, il a valeur de procès verbal.

#### 4. Bilan de rentrée

Cette année, l'équipe pédagogique a accueilli quatre nouveaux Professeurs des Ecoles : Mesdames BREUZIN Sandra, GIRARDON Charlotte et LECAPLAIN Emilie, et Mr. DUREY Romain, 2 nouvelles enseignantes d'anglais (Mesdames CAPELLE Valérie et WONG Lisa) et 1 nouvelle enseignante de vietnamien (Mme NGUYEN Ngoc Nhien)

- **Réunions Parents / Professeurs** : Bilan des rencontres Parents-Professeurs dans chaque classe du Primaire : 384 (357 en 2014) familles présentes pour 562 (545 en 2014) élèves, soit un taux de participation de 68,3% (65,5% à RS 2014)

Pour information, des rencontres individuelles parents-enseignants seront organisées cette année à l'occasion de la distribution du livret scolaire de la seconde période, soit à partir de la première semaine de février. Elles se feront sur le même schéma qu'au secondaire : sur rendez-vous successif d'une durée de 5 minutes qui permettront à l'enseignant de mieux expliquer les réussites et les difficultés de l'enfant à ses parents.

Structure pédagogique et effectifs						
NIVEAUX	Inscrits au 01/09/2014	Inscrits au 01/09/2015	Structure à la RS 2015	Inscrits au 11/11/15	Effectifs par classe	Nombre d'élèves inscrits en : Bi-Langues/Anglais +/Classique
PS	18	25	1	26	26	
MS	31	27	1	28	28	
GS	60	50	2	46	23 + 23	
Maternelle	109	102	4 (-1)	100	Moyenne = 25 /cl.	
CP	81	84	4	84	21 + 22 + 21 + 20	
CE1	106	85	3,5	87	25 + 25 + 26 + 11	15 / 18 / 54
CE2	67	109	4,5	110	26 + 25 + 23 + 11 + 25	7 / 19 / 84
CM1	97	78	3	78	26 + 26 + 26	7 / 14 / 57
CM2	85	102	4	102	25 + 27 + 24 + 26	8 / 18 / 76
Elémentaire	436	458	19 (+1)	461	Moyenne = 24,3 /cl.	37 / 69 / 271
TOTAL	545	550	23	561	Moyenne = 24,4 /cl.	

#### 5. Organisation des groupes Langues Renforcées et des parcours linguistiques

##### Rappel :

- 1) En Petite et Moyenne Sections : accueil en langue française et en langue du pays d'accueil : 10 heures d'intervention de l'enseignante de vietnamien dans les salles de classe en prenant en charge des groupes restreints d'enfants vietnamophones en ateliers de langage, de communication orale ou de littérature en liaison étroite avec la pratique de l'enseignement titulaire. Cette organisation favorise résolument la socialisation et l'intégration scolaire de la partie non francophone du public.
- 2) En Grande Section et Cours Préparatoire : En Grande Section, accueil en langue française et en langue du pays d'accueil : 5 heures d'intervention de l'enseignante de vietnamien dans les salles de classe en prenant en charge des groupes restreints d'enfants vietnamophones en ateliers de langage, de communication orale ou de littérature en liaison étroite avec la pratique de l'enseignement titulaire. Dans le même temps, tous les élèves de GS et de CP bénéficient, chaque semaine, d'une heure trente d'initiation à l'anglais et d'une heure trente d'initiation (ou de renforcement) au vietnamien.
- 3) Du CE1 au CM2, trois parcours linguistiques proposés :  
Principe général : organisation de l'enseignement des Langues Vivantes Etrangères par groupes de progression (les élèves sont regroupés en fonction de leur niveau de maîtrise de la langue étrangère enseignée)

- a) le parcours “Classique (anciennement Anglais renforcé)” : Tous les élèves de CE1 et de CE2 bénéficient chaque semaine de deux cours d’anglais, d’un cours d’EMILE (Enseignement de Matière par l’Intégration d’une Langue Etrangère) enseigné en anglais et d’un cours de vietnamien.
- b) le parcours “Anglais Plus (ancienne anglophone ou bilingue)” : En plus des cours prévus au parcours “Classique” les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 inscrits dans ce parcours Anglais Plus bénéficient de deux cours supplémentaires sur le temps scolaire et de deux cours extrascolaires de et en anglais, un après-midi par semaine. Ce parcours Anglais Plus est accessible aux élèves qui satisfont aux critères demandés par l’équipe pédagogique, en terme de niveau de maîtrise des langues française et anglaise notamment, et dont les parents en ont fait la demande. L’horaire hebdomadaire est, comme en Bi-Langues, augmenté de 2 cours obligatoires, un après-midi par semaine.
- c) le parcours “Bi-langues” : En plus des cours prévus au parcours “Classique” les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 inscrits dans ce parcours Bi-langues bénéficient de deux cours supplémentaires extrascolaires de et en vietnamien, un après-midi par semaine.

### Questions diverses des parents d’élèves concernant l’enseignement des langues

- ✓ Le suivi de l’apprentissage de l’anglais par nos enfants n’est pas simple. Nous ne savons pas ce que les enfants doivent apprendre. Quels sont les objectifs d’apprentissage pour telle ou telle année ?

*Il n’est pas simple pour les parents de comprendre les objectifs d’apprentissage, car ils sont différenciés selon le niveau de maîtrise de la langue, et non selon l’âge des élèves.*

*Les programmes varient donc pour chaque groupe de besoins et pour chaque niveau de classe du CP au CM2. Cela représente donc 26 programmations différenciées mises en place. Depuis deux ans, nous travaillons avec les supports Cambridge et le résumé des objectifs de chaque période est communiqué sous forme de tableau de réussite.*

*Ces tableaux, habituellement distribués complétés en fin de période durant la même semaine que les Livrets Informatisés de la Zone Asie, seront également communiqués en début de période pour que les parents puissent connaître les compétences qui seront travaillées en anglais durant les semaines à venir.*

- ✓ Comment les enfants sont-ils affectés dans les groupes de niveaux ? A quel moment ? Quel retour est prévu auprès des parents ?

*Les élèves sont testés, soit en fin d’année scolaire, soit à la rentrée lorsqu’ils sont nouveaux.*

*Depuis juin dernier, les tests de placement concernent les domaines suivants : compréhension – écoute orale, expression orale, compréhension écrite (lecture) et expression écrite (rédaction), selon les niveaux testés.*

*Compte tenu du nombre d’élèves et de la nécessité d’harmoniser les groupes de niveau, certains élèves sont susceptibles de changer de groupe en cours d’année. Logiquement, les élèves d’un même groupe progressent à la même vitesse, mais lorsque certains sont en réussite ou en difficultés dans leur groupe, ils passent au groupe supérieur ou inférieur pour continuer à progresser à leur rythme.*

- ✓ Le passage des enfants d’un groupe de niveau à un autre est apparemment possible en cours d’année, selon les progrès ou les difficultés de l’enfant. Est-ce une procédure « systématisée » ou à la discrétion des enseignants ? Pourquoi ne le sait-on pas ?

*C’est effectivement à la demande d’un enseignant de langue. Mais pour ce faire, le coordonnateur teste l’enfant et le directeur valide ou non le changement. Les parents des enfants concernés en sont informés.*

*Cela peut intervenir à tout moment de l’année scolaire, mais toujours à l’occasion de congés ce qui permet une transition mieux vécue.*

*M. Bertrand-Bourlaud rappelle que même si un enfant reste dans le même groupe chaque année, il ne refait pas le même programme tous les ans, et cela ne signifie pas qu’il ne progresse pas. Il reste au même niveau au sein de l’ensemble des élèves.*

- ✓ En classe, tout au long de l’année, nos enfants sont évalués, ils ont des révisions à faire, des leçons à apprendre. Nous savons quand ils ont une évaluation, leurs enseignants l’indiquent dans le cahier de liaison. Cela fonctionne. Pourquoi les classes d’anglais font-elles exception ?

*Les enseignants de langues ont conscience que, dans ce domaine, ils doivent progresser et trouver une meilleure solution. Toutefois, je rappellerai qu'ils voient leurs élèves uniquement deux fois 40 à 50 minutes par semaine, ce qui les incite à mettre plus l'accent sur les activités d'apprentissage que sur la communication vers les parents. Il est à noter que le retour plus régulier des supports a été tenté il y a deux ans et que l'expérience avait été catastrophique : la majorité des enfants ne rapportait pas les supports de cours en classe au retour de week-end, ce qui les empêchait de profiter au mieux des activités de début de semaine.*

- ✓ Des parents sont surpris et regrettent qu'il n'y ait pas de devoirs à faire à la maison au moins une fois par semaine dans le Cursus Anglais Plus.

*Les enseignantes concernées n'ont effectivement pas adopté la même attitude vis-à-vis du travail à la maison. Elles se réunissent jeudi prochain pour harmoniser les pratiques, tout en différenciant les exigences en la matière en fonction de l'âge des enfants.*

*Les parents entendent souvent dire que les devoirs sont interdits à l'école primaire. M. Bertrand-Bourlaud explique que ce qui est interdit en primaire, c'est de demander à l'enfant de ramener de la maison une trace écrite de son travail, qui serait soumise à notation à l'école. En d'autres termes, les devoirs donnés par l'enseignant sont fortement recommandés, mais ne seront jamais rendus obligatoires.*

- ✓ Le livre d'activités utilisé en classe (Kid's book) pourrait-il être confié aux enfants au moins au moment des vacances scolaires ? Ou au minimum une fois par an, en début d'année. Les parents le souhaitant pourraient le faire photocopier.

*L'école achète un livre et/ou cahier d'activités par élève. Si les parents souhaitent en avoir un à la maison, ils sont libres de l'acheter en librairie, car nous nous fournissons au Vietnam. Nous n'inviterons pas les parents à photocopier ces supports.*

*A noter toutefois que certains groupes de besoin utilisent deux livres et/ou cahiers d'activités dans une même année scolaire (la deuxième moitié du premier et la première du second).*

## **6. Projets pédagogiques à venir**

La parole n'a pu être donnée à chaque enseignant présent, représentant sa classe, son niveau ou son cycle, pour un rapide résumé des projets pédagogiques validés par la Direction et mis en place cette année.

Toutefois, le Directeur a annoncé que ces projets seraient listés dans le présent compte rendu afin de présenter la grande richesse des projets pédagogiques mis en place tout au long de l'année.

Toutes les classes souhaitant y participer : « La grande lessive » une journée d'exposition des productions des élèves sur des fils à linge à travers toute l'école

Classes du cycle 1 :

- PS, MSA : reconduction du projet « Un parent dans la classe »
- PS, MSA : « Les animaux dans tous leurs états » qui prévoit, entre autres, la visite du zoo de Saigon,
- MSA, CPC, CE1B et CE1C : Découverte du théâtre traditionnel vietnamiens de marionnettes
- MSA : « Un jardin extraordinaire »
- Toutes les classes de Maternelle : Les Maternelles aux fourneaux !
- GSA : « Le conte est bon » écriture d'histoires, illustrations, enregistrement audio de contes, impression et vente d'un livre-CD
- GSB : « Les enfants parlent d'eux-mêmes ! », Recyclons pour l'art, « Les petits savants fous »
- GS et cycle 2 : Cross prévu le lundi 7 décembre 2015

Classes du cycle 2 :

- CPA : « L'art en matières »,
- CPB : Adaptation en arts vivants d'un album de jeunesse
- CPC : Projet de film d'animation « Petit Bleu et Petit Jaune » avec les PS
- Toutes les classes de CP :
  - Rencontres athlétiques
  - Sensibilisation aux soins dentaires
- CE1A : « la chasse aux fleurs »,
- CE1B/CE1C : « L'enfant qui mangeait les nuages » spectacle chant, théâtre et danse
- CE1C : projet de correspondance avec une classe de Villeurbane

- Toutes les classes de CE1 :
  - « Ma calculette, c'est ma tête ! »
  - Rallye Lecture

#### Classes du cycle 3

- Tous les CE2 : visite au monument des rois Hung
- Tous les CM1 : découverte de la calligraphie vietnamienne
- Tous les CM2 : « Rallye Lecture » et « Cin'école »
- CE2 (A, B, C et E) : « A la découverte de Saïgon » (2 sorties programmées par classe)
- CE2E : correspondance scolaire
- CE2E : création musicale
- CE2A, CM1C et CM2A : spectacle « L'art dans tous ses états »
- CM1A : découverte du monde des mangas
- CM2A : fabrication de jeux mathématiques en bois (Tangram)
- CM2B : Scènes historiques
- CM2C : « Scènes choisies de Molière » et les « Olympiades d'Histoire »
- CE2 (A, B, C et E), CM1B, CM2 (A, C et D) : « Découvrir la sculpture »

#### Toutes les classes de cycle 3 :

- Concours Calcul Mental « Ma Calculette, c'est ma Tête ! »
- Cross prévu le lundi 14 décembre 2015
- Sorties pédagogiques organisées par les professeurs de vietnamien

## 7. Questions diverses :

### Points ajoutés à l'ordre du jour par le Directeur :

- **Disparition du livret scolaire en Maternelle**

*La loi de refondation de l'Ecole crée un cycle unique pour l'école maternelle et introduit les Nouveaux programmes, applicables dès 2015. La mission principale de l'école maternelle est de donner aux enfants envie d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Ce temps de scolarité spécifique permet d'établir les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves. »*

*Parallèlement, l'évaluation est repensée. À l'école maternelle, les écarts d'âge entre les enfants, donc aussi de développement et de maturité, ont une influence sur le rythme des acquisitions. Tout regard évaluatif doit donc s'attacher autant aux procédures et processus que l'enfant met en œuvre dans ses apprentissages qu'à l'appréciation des résultats de son action.*

*Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants du cycle des apprentissages premiers transmettent aux enseignants du cycle suivant, cycle des apprentissages fondamentaux, un état des acquis de leurs élèves à l'issue de la scolarité à l'école maternelle. Le suivi des apprentissages et la communication des progrès des élèves reposent sur deux outils : un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle 1, et une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.*

*Le document de synthèse des acquis scolaires de l'élève est communiqué aux parents ou au responsable légal. Comme pour la transmission du carnet de suivi des apprentissages tout au long du cycle, cette synthèse remise aux parents reflète ce que leur enfant sait faire à l'issue de sa scolarité à l'école maternelle. Elle est l'occasion de dialoguer positivement avec les familles. Elle permet aussi, le cas échéant de les rassurer sur la prise en charge des besoins et des fragilités de leur enfant, pour aborder sereinement le cycle 2. Une information aux parents sera diffusée par courriel.*

- **La réforme des cycles 2, 3 et 4** fera l'objet d'un point particulier au second Conseil d'école. Pour information, elle ne rentrera en vigueur qu'en septembre 2016.

### Questions/suggestions des parents d'élèves relatives à l'organisation de l'activité Piscine :

- Dispositif pour s'abriter du Soleil : quand ? Nous entendons les soucis de propriété intellectuelle mais quid de la santé publique des enfants, des enseignants, des accompagnateurs ?

*Il ne s'agit pas de problèmes de propriété intellectuelle. Il y a quatre ans, un dispositif a été installé, mais n'a pas tenu lors d'intempéries (fixations arrachées des murs). Depuis, chaque solution technique présentée par une entreprise est soumise à l'approbation d'un cabinet vérificateur, type Véritas. A ce jour, aucune n'a été validée.*

*Toutefois, une solution technique adoptant une structure légère semble se profiler. Notre nouveau Proviseur a pris ce dossier en main et fera tout pour qu'il aboutisse dans des délais raisonnables.*

- Dans l'attente d'une meilleure solution, pourrait-on éviter l'usage de la piscine aux heures les plus chaudes (11h, 13h) ? Peut-on éviter ces heures les plus chaudes particulièrement aux Grandes Sections/CP/CE1 (plus l'enfant est jeune, plus sa peau est fragile) ?

*De 11h à 12h, les enfants déjeunent. Toutefois, les contraintes d'emploi du temps de toutes les classes concernées ne permettent pas d'éviter en totalité les horaires 12h-13h, les classes de CP et CE1 étant celles qui bénéficient du cycle Natation le plus long, soit 15 séances.*

- L'école pourrait-elle insister auprès des parents, en le rappelant sur la liste des matériels à prévoir pour l'activité Natation, sur la nécessité de faire porter à leur enfant, en plus du maillot de bain, un t-shirt de natation protégeant du soleil ? Sachant que c'est un minimum, il faudrait également des lunettes de soleil et les casquettes, mais ce n'est pratiquement pas envisageable.  
Les enseignants font bien attention à ce que les enfants, pendant les temps d'attente, soient le plus possible sous les parasols. Nous l'avons tous observé. Nous ne mettons pas en cause leurs soins mais les équipements mis à la disposition de nos enfants.

*Nous conseillerons fortement le port de t-shirts moulants en lycra, sans toutefois le rendre obligatoire.*

- Pouvez-vous supprimer le gel douche/shampooing de la liste des affaires à apporter à la piscine ? En effet, nous n'avons pas le temps de laisser les enfants prendre une vraie douche avec shampooing et rinçage (long) des cheveux (longs). De plus des glissades dans les douches ont déjà eu lieu à cause du savon et cela pose un problème de sécurité. Il est difficile de faire comprendre aux enfants qui ont amené du gel douche de ne pas s'en servir, il serait préférable de ne pas en apporter.

*Le gel douche sera retiré de la liste des fournitures demandées aux familles. Mais c'est la première fois que ce problème est soulevé depuis 2011.*

#### **Questions/suggestions relatives à la vie scolaire :**

- Peut-on envisager de mettre à disposition des parents d'une même classe un répertoire des parents des enfants de la même classe (noms, prénoms, numéros de téléphone) ? Une telle mesure est utile en cas d'oubli d'affaires, de devoirs, de questions.

*Création de chaînes téléphoniques ? Cela nécessiterait une autorisation écrite préalable des parents et une mise à jour régulière des coordonnées téléphoniques des familles. Cela se fait à l'étranger à la demande du Poste diplomatique pour gérer des situations d'urgence. Dans tous les cas, sa mise en place ne pourrait être effective qu'à la rentrée suivante.*

- Quand un enfant perd des affaires, que doit-il faire ? A qui doit-il s'adresser ? Où doit-il chercher ?

*Il est possible de s'adresser à notre surveillante, Mme Kim, que tous les enfants connaissent. Mais, la meilleure chose à faire est d'écrire un mot dans le cahier de liaison nous informant de cette perte et décrivant l'objet. Bien souvent, l'enfant à qui nous montrons plusieurs casquettes oubliées, n'est pas capable de reconnaître la sienne ! A noter que, régulièrement, les objets trouvés sont exposés en cour de récréation pour que chacun puisse récupérer ses affaires.*

*Enfin, une solution efficace qui se pratique dans toutes les écoles de France : l'étiquetage des vêtements des enfants.*

La séance est levée à 16h15

Les secrétaires de séance :  
Mmes Marie- Bénédicte LACLADERE et Chloé GAILLOT

Le Directeur de l'école primaire :  
M. Stéphane BERTRAND-BOURLAUD